

Réf: Dossier 401089

Avis de constitution

SOCIETE « YECHE ASSURANCE »

Siège BINGERVILLE QUARTIER SICOGI 1, Lot 0, Ilot
012

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YECHE ASSURANCE »

Objet : ASSURANCE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE QUARTIER SICOGI 1, Lot 0, Ilot
012

Dirigeant(s) M SANOGO ABDOULAYE SANGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03936 du 08/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22145/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

